

La boua

Autor(en): **Gauchat, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1903)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rarement employé a un peu plus de chance de subir l'agglutination qu'un mot d'un usage fréquent.

Ajoutons que les quelques mots d'origine étrangère (*écrelet*, *égrafas*, *bramèl*, *abo*), ou d'origine savante (*léthargie*, *amidon*, *locomotive*) confirment cette façon de voir, car au moment de leur introduction dans le patois la chose qu'ils désignent était nouvelle et rare.

Je me hâte cependant d'ajouter que, si la rareté du mot est pour quelque chose dans l'agglutination, le facteur le plus favorable à produire cet accident de langage, est sans aucun doute le contact intime d'un substantif avec telle forme de l'article plutôt qu'avec telle autre, de là les cas si étonnants au premier abord *les zyeux* et *les écornes*, qui semblent narguer la théorie des « mots rares. »

E. TAPPOLET.

LA BOUA



La bibliothèque du collège de la Chaux-de-Fonds renferme, réunies dans un portefeuille, 41 pièces patoises ou relatives au patois, qui sont de la plus haute importance pour la connaissance de l'ancienne langue, aujourd'hui absolument éteinte, de la Montagne neuchâteloise. Cette collection constitue le N^o 7639 du catalogue manuscrit. Elle a été composée jadis par Célestin Nicolet, dont les héritiers ont eu la bonne idée de la déposer à la dite bibliothèque, sauvant ainsi ces précieux papiers de l'oubli. Plusieurs de ces documents sont inédits, notamment les petits vocabulaires, dont l'un contient entre autres des mots très rares, par exemple des noms de plantes, etc., qui figurent sous les N^{os} 7 à 15. C'est d'une pièce de vers humoristique que j'aimerais aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Elle est intitulée *La boua* (la lessive), émane de feu l'avocat Auguste Bille¹, et se rencontre quatre fois dans le recueil, sous les N^{os} 25, 32 *a* et *b*, et 33. Disons tout de suite que les N^{os} 25, 32 *a* et 33 sont identiques, sauf les variantes orthographiques inévitables dans la copie de documents patois. Comme la façon d'écrire les dialectes n'a jamais subi l'influence des académies, chacun est libre de suivre ses goûts et préjugés. Ce qui frappe davantage, c'est la grande indépendance du texte donné sous le N^o 32 *b*. Nous pouvons distinguer, comme pour les grandes épopées de l'ancienne littérature française, plusieurs familles de manuscrits, que j'appellerai les familles *A* (N^{os} 25, 32 *a*, 33) et *B* (N^o 32 *b*). Lequel de ces deux groupes repose sur la bonne tradition, et représente le plus fidèlement l'original? Comme, au fond, toute poésie populaire est sujette à des remaniements arbitraires, cette question n'est pas sans intérêt, et l'on voudra me permettre d'étudier, à la manière des philologues, les rapports qui existent entre les variantes de texte de notre petit poème, tout moderne et tout patois qu'il soit.

Le comité du patois neuchâtelois a reproduit le morceau dans le volume que je viens de citer en note, p. 131, d'après le N^o 32 *b*. Était-il bien inspiré en préférant cette rédaction? Notons dès à présent que la copie du *Patois neuchâtelois* a sauté le huitième vers de la rédaction *B*, de sorte que la rime *gôdillon* se trouve sans correspondance. Je ne critique pas la transcription souvent erronée. Quant aux variantes de texte, le lecteur verra plus loin quelle confiance elles méritent.

¹ Quant à l'auteur, Lucien Landry parle, dans une note du volume *Le patois neuchâtelois*, Neuchâtel, Wolfrath, 1894, p. 131 : de « l'esprit piquant, humoristique à l'excès, de ce bossu à l'air chétif, mais qui avait su se faire une place distinguée dans la société des femmes d'esprit et élégantes de la Chaux-de-Fonds ». Voir, du reste, la biographie de l'avocat Bille, par John Clerc, dans le volume publié à l'occasion du *Centenaire de l'incendie de la Chaux-de-Fonds*.

Voici maintenant les deux principales formes de notre poème, d'après les leçons des N^{os} 25 et 32 b du recueil de la Chaux-de-Fonds. Je laisse de côté les leçons des autres représentants de la famille A et du *Patois neuchâtelois* qui n'offrent que des variantes orthographiques.

FAMILLE A, N^o 25.

La boua.

- Assetoue que vo fatait la boua
On peu konta su on neva.
Se vo povie vo z'a passa
Sa sarait grau bein djobia.*
5. *Ma peinso bin que vo n'ie pieu
Ne paneman, ne liasseu,
Ne pannemor, ne manti
Ne muodchu, ne gaudillon
Ne tchaussait, ne galeçon*
10. *Ke ne saia to cointchi,
Voutre bæube a knio le tchemin
Et voutrait feulletait assebin
Asse qu'on dit pa dvouai dchi no
Et i ne le kreyo que tro.*
15. *Lait djouvenait dja danondrait,
(Ke ne sontu tu a kumottet)
Baillia treviaige pieu douvaige
Ke se nétait du tin don viaige.
Dieu no beugne!... attate on poue,*
20. *I sou greugne kma on petoue!
Ma, kma ne le sarait on pas
A reveyant de tau névas
Damatie qu'avoai le bétain
No saran kasi u tchautain*
25. *Ma no volein espéra
Ki revadra aprè voutra boua.*

FAMILLE B, N^o 32 b.

La boua.

- Ass'toté que voz fâtet la boua,
On peut comptâ su on nèva :
Ça sarait donc gros bein djobiâ,
Se voz povie voz à passâ.*
- Mâ peinso bein que voz n'ie pieu
Ra d'pânne-mans, ne de liasseux,
Ra d'mouotchus, ne de gôdillons,
De tchaussets, ne de galeçons,
Pieu d'pânne-mors, ne de d'vanties,
Pieu de ra, que n'seit to cointchie.*
- Vôltre boueube à kniot le tchemin,
Et vôltret feull'tets assebein,
A ce qu'é dia pa d'voai tchi noz.
Po met, i ne l'creyo que trop ;
C'est qu'let djouv'nets djas d'anondret,
(Que ne sont-u tu à cu mottet !)*
- No bailla baicoûp pieu d'ovraidge
Qu'on n'à faisait u teims d'on viaidge.
Voz n'sarie donc attadre on poue.
To ça m'fâ greugn' kma on petoue ;
Eh ! kma ne le sarait-on pa,
A reveyant de taux névas :
Damati qu'avoai le bé teims
No saran quasi u tchaud-teims.*
- Mâ pâchasse ! i voui espérâ
Qu'après voutra boua, l'bé r'vadra.*

On trouvera plus loin la traduction des deux rédactions. En confrontant *A* et *B*, on remarquera qu'ils se correspondent vers pour vers, sauf les lignes 3 et 4, interverties dans *B* et le vers 7 de *A* (rime *manti*) qui doit évidemment passer après 9 pour former la rime plate avec *cointchi*. Il s'agira là d'une irrégularité, voulue ou non, du type *A*. Sous ce rapport, *B* offre une régularité parfaite. De plus, dans *B* la ponctuation est plus soignée, et les mots sont plus intelligibles, parce qu'on a eu soin d'ajouter les signes de la flexion¹, d'orthographier plus à la française², de mieux rendre les sons patois³ et, enfin, de séparer convenablement les mots⁴. A plusieurs formes et mots rares du texte *A* correspondent des expressions plus claires de *B*, ainsi à *treviaige* (vers 17) *baicôp*, à *attate* (vers 19) *attadre*. Outre cela, le sens est plus lié, les idées se tiennent mieux dans la rédaction *B*⁵. Ainsi, cette dernière forme du morceau paraît se recommander à tous égards et être plus digne de confiance, et il semble que les rédacteurs du *Patois neuchâtelois* aient bien fait de s'en tenir à ce texte.

Mais nous allons examiner nos variantes plus en détail. Pour quel motif le type *B* offre-t-il par exemple, au vers 10, pour : *ke ne saia to cointchi*, ceci : *pieu de ra, que n' seit to cointchie* ? Je ne me serais peut-être pas tout de suite rendu compte de la cause de cette différence, et de tant d'autres, si je n'avais trouvé dans le manuscrit N° 25 au-dessous de chaque mot un ou plusieurs petits traits d'une autre encre que le morceau

¹ Cf. *B* : *voz, peut, pânne-mans, liasseux, feüll tets*, etc., vis-à-vis de *A* : *vo, peu, paneman, liasseu, feulletait*, etc.

² Ainsi *B* : *gros, comptâ, voz à, trop, taux, bêteims, tchaud-teims, quasi*, etc., vis-à-vis de *A* : *grau, konta, vò z'a, tro, tau, bétain, tchautain, kasi*, etc.

³ *B* : *ass'tou, fâtet, comptâ, mouotchus, tchi, boueube, ouraidge, viaidge*, etc., à côté de *A* : *assetoue, fatait, konta, muodchu, dchi, bæube, ouraige, viaige*, etc.

⁴ Cf. *A* : *dvouai, danondrait, sontu* et *B* : *d'voai, d'anondret, sont-u*.

⁵ Voir les vers 3-4 de *B* = 4-3 de *A* et surtout les deux vers 19.

même, et trahissant que quelqu'un s'est ingénié à compter les syllabes de ces vers. Grâce à ce système, ce critique inconnu est arrivé à constater que les vers comptent de 7 à 10 syllabes. Le vers : *ke ne saia to cointchi* en a 7, le vers 2 : *on peu konta su on neva* en a 8, le vers 17 : *Baillia treviaige pieu douvaige* en a 10. Pauvre avocat Bille ! Cette fois les rieurs ne sont pas de ton côté ! Ta satire serait plus mordante en prose qu'en vers !

C'est donc pour régulariser la pauvre métrique de notre avocat qu'un inconnu a refait tout son poème. On comprend du coup que *B* est dérivé de *A*, non vice-versâ, car personne n'aurait pu s'aviser de gâter une poésie à octosyllabes réguliers en la réduisant à la métrique boiteuse que nous avons vue. On se demande toutefois s'il n'y aurait pas moyen de sauver l'art de l'avocat Bille en supposant qu'il soit l'auteur de *B*, non de *A*, et que cette mauvaise rédaction soit due à quelque reproduction inexacte faite de mémoire.

Il n'en est rien cependant. *A* représente bien l'original et ces vers sont plus réguliers qu'ils ne semblent l'être de prime abord. L'auteur de *B* ne s'est pas aperçu que la pièce est composée tout entière en vers de 7 syllabes et qu'en la remaniant il en a faussé le caractère vraiment patois. L'avocat Bille n'avait consulté que son oreille en scandant ses vers, il n'avait compté que les syllabes qui se prononçaient réellement, se fondant ainsi sur la métrique naturelle, la seule bonne. La reconstruction phonétique que je fais suivre en fournira la preuve. Pour arriver à découvrir des vers de 7 à 10 syllabes, l'inhabile remanieur a été obligé d'employer et d'abuser du système métrique de la langue littéraire, en comptant par exemple comme trois syllabes *muodchu*, *viaige*, etc., qui n'en ont réellement que deux et une. Le mot *bæube* (vers 11) forme pour le nouveau rédacteur trois syllabes, quoique placé devant une voyelle, tandis qu'il se prononce en une seule émission de voix. Ce qui paraissait une infériorité de *A*, l'apparente irrégularité du rythme, tourne tout à son avantage, et témoigne en faveur des facultés d'observation de l'auteur. Le rédacteur de

B, au contraire, a fait œuvre de dilettante mal inspiré, en comptant les syllabes patoises comme des syllabes de tragédie de Corneille. Je ne nie pas que certains vers de Bille ne soient un peu raboteux : sa poésie est rude comme le climat de la Chaux-de-Fonds, mais elle est d'allure franche et dégagée. Quant à la ponctuation négligente, à l'orthographe inconstante et inexacte, elles devaient déjà nous avertir que le type *A* était plus voisin de l'original que *B*. Aux commentateurs le soin de ponctuer rigoureusement ! Tant que le morceau se *dit*, tant que la parole vibre, elle trouve toute seule l'intonation voulue. Mais la forme écrite qui la remplace plus tard a besoin de tous les apprêts de la grammaire. Le manuscrit N° 25 cherche à rendre les sons patois directement, sans égard à l'orthographe française. Si on écrit *vo z'a passa*, c'est que le *z* commence en réalité la seconde syllabe, comme dans les mots français *vous en passer*, si l'on observe bien. On a écrit *tro* sans *p*, *feuille-tait* sans *s* à la fin, parce que ces *p* et *s* n'ont laissé aucune trace dans la langue parlée. Loin d'accuser le scribe de *A* d'inexactitudes, on le louera de cet essai de transcription plus ou moins phonétique. Le vrai connaisseur du patois préfère l'aspect rustique et primesautier de l'orthographe de *A* à la couleur française de la rédaction *B*. Il attachera surtout plus d'importance aux vieux mots *treviaige*¹, etc., qu'à leurs successeurs *baicoûp*, etc. La rédaction *B* contient, en revanche, une ou deux formes dont l'authenticité patoise est plus que douteuse, comme *dia*, *faisait* des vers 13 et 18.

On voit combien les apparences trompent. Ce qui avait l'air d'un texte régulier et soigneusement établi, n'est qu'une mauvaise contrefaçon. Le fait que deux autres copies trouvées à la Chaux-de-Fonds (les N°s 32 *a* et 33) représentent la même tradition que *A* confirme notre opinion que cette famille reproduit le plus fidèlement l'original. Cet original s'est-il perdu ? Il est

¹ *Treviaige* n'est du reste qu'une façon arbitraire d'écrire *tréviédj'* = trois fois, ce que le rédacteur de *B* n'a pas reconnu.

permis d'en douter. Au verso du manuscrit 25 on lit la dédicace suivante, écrite de la même main : LA BOUA, à *M^{me} Françoise B., née W., par A^{te} Bille*. Allons-nous trop loin en supposant que c'est la lessive de M^{me} Françoise B., née W., qui a inspiré l'avocat Bille et que le manuscrit 25 en est l'autographe ?

RECONSTRUCTION PHONÉTIQUE:

La boua.

- As'toū k' vò fātè la boua,
On pé kontā su on nèva ;
S' vò pòvī vò-z-a passā,
Sa sarè gró bin djóbyā.*
5. *Mā pinso bin k' vò n'ī pyà
Nə pan.nə-man nə lyassé,
Nə pan.nə-mòr nə mantē,
Nə mouòtchu nə gódilyon,
Nə tchòssè nə galèsson*
10. *Kə nə sayā to kouintchē.
Voutrə bou**b'** a knyò lə tch' min
È voutrè fəly'tè ass' bin,
As' k'on di pa đvoué tchi nò,
È i nə lə krèyo k' trò.*
15. *Lè djouv'nè dja d'anondrè
(Kə n'son-t-u tu a ku-mòtè !)
Balya trè vyédj' pyà d'òvrédj'
K' sə n'ètè du tin d'on vyédj' !
Dyá nò bəny' !... atət' on pou :*
20. *I sou grəny' kma on pətou !
Mā, kma nə l' sarè-t-on pā
A r'vèyan də tó nèva,
Damatē k' avoué l' bé tin
Nò sarən kazi u tchó-tin !*
25. *Mā nò vòlin èspèrā
K'i r'vadraq apré voutra boua.*

TRADUCTION.

La lessive.

- Aussitôt que vous faites la lessive,
 On peut compter sur une tombée de neige ;
 Si vous pouviez vous en passer,
 Ce serait très bien combiné.
5. Mais je pense bien que vous n'avez plus
 Ni essuie-mains ni draps de lit,
 Ni serviettes ni nappes,
 Ni mouchoirs ni jupons,
 Ni pantalons (bas ?) ni caleçons
10. Qui ne soient tout sales.
 Votre fils en connaît le chemin
 Et vos filles aussi,
 A ce qu'on dit « par devers chez » nous,
 Et je ne le crois que trop.
15. Les jeunes gens d'à présent
 (Que ne sont-ils tous le derrière nu !)
 Donnent trois fois plus d'ouvrage
 Que ce n'était (le cas) du temps d'autrefois.
 Pour l'amour de Dieu ! (« que Dieu nous bénisse ! »)
 [Attendez un peu :
20. Je suis chagrin comme un putois !
 Mais, comment ne le serait-on pas
 En revoyant de telles tombées de neige,
 Attendu qu'avec le beau temps
 Nous serions presque à l'été !
25. Mais nous voulons espérer
 Qu'il reviendra après votre lessive.

Traduction des principales variantes de B : v. 6 et suiv. ra = rien, v. 9 d'vanties = tabliers ; v. 13 à ce qu'é dia = à ce qu'ils disent ; v. 14 po met = pour moi ; v. 19 voz n'sarie = vous ne sauriez ; v. 25 pâchasse = patience ; v. 26 l'bé = le beau.

L. GAUCHAT.

